



LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | JUIN 2022
VOLUME 6, NUMÉRO 2

L'été, on profite des plans d'eau!

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DURABLE DE L'ACCÈS AUX PLANS D'EAU PAGE 4

ACTUALISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE PAGE 5

LA VILLE VOUS PROPOSE UNE FOULE D'ÉVÉNEMENTS ET D'ACTIVITÉS CET ÉTÉ! PAGE 19



Ville de
MONT-TREMBLANT

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil téléphonique bilingue 24/7
819 425-8614

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

Horaire estival en vigueur du 24 mai au 9 septembre

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 16 h

Note : Certains employés municipaux sont en télétravail. Il est donc recommandé de visiter villedeumont-tremblant.qc.ca ou de téléphoner avant de vous déplacer.

JOURS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés aux dates suivantes :

- › Fête nationale du Québec - 24 juin
- › Fête du Canada - 1^{er} juillet

Pour toute urgence municipale, composez le 819 425-8614.
Pour toute autre urgence, composez le 911.

CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

Prochaines séances publiques

13 JUIN, 18 JUILLET ET 8 AOÛT 2022 À 19 H

NOUVEAU!

Les séances du conseil sont maintenant diffusées en direct et disponibles en rediffusion sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de Mont-Tremblant.

Lors des séances, deux périodes de questions permettent aux personnes présentes de s'exprimer : la première période porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour, tandis que la deuxième est ouverte.

L'ordre du jour est disponible le vendredi précédant les séances régulières à villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil. Visitez cette page à l'approche des séances pour connaître les mesures sanitaires en vigueur.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Prochaines rencontres

6 JUIN, 11 JUILLET ET 15 AOÛT 2022

SOMMAIRE

Mot du maire.....	3
Vie municipale.....	4
Développement économique.....	8
Environnement.....	10
Rappels saisonniers.....	15
Sécurité publique.....	16
Culture.....	18
Loisirs.....	23
Organismes communautaires.....	31

Conseil municipal



**TYLER
COOK**

District n° 1



**BILLIE-JEANNE
GRATON**

District n° 2



**DOMINIQUE
LAVERDURE**

District n° 3



**JOËL
CHARBONNEAU**

District n° 4



**CATHERINE
DROUIN**

District n° 5



**SYLVIE
VAILLANCOURT**

District n° 6



**GUYLAINE
LYRAS**

District n° 7



**ROXANNE
LACASSE**

District n° 8

Comme un seul arbre



Bonjour à toutes et tous,

Au moment d'écrire ces lignes, l'électricité est revenue dans la presque totalité des foyers de Mont-Tremblant à la suite des vents violents du 21 mai dernier.

Ces événements ont dévasté notre territoire : notre forêt, les beaux arbres de nos quartiers, nos maisons, nos terrains, nos voitures, nos rues. Il nous faudra des mois pour nous en remettre. Les moins chanceux d'entre nous ont subi des pertes dramatiques. Qu'il s'agisse de dommages majeurs à leur propriété ou de la perte de denrées, un enjeu de taille lorsque les ressources financières sont limitées. Il sera important d'être attentifs à ces drames humains qui se jouent autour de nous.

Quant à ces arbres majestueux, les cicatrices laissées dans le paysage et le couvert forestier seront visibles pendant des dizaines d'années.

Mais tout n'est pas sombre. Heureusement, et c'est mon plus grand soulagement, personne n'a été blessé. Vu l'ampleur des dégâts, c'est presque un miracle.

Ces événements ont aussi fait ressortir le meilleur de notre communauté. L'entraide entre amis, entre voisins, entre membres de la famille a été incroyable ! Et c'est sans compter les bons samaritains qui sont allés aider des inconnus sans rien demander en retour.

Je veux également souligner l'excellent travail des différentes équipes qui se sont affairées à dégager les rues et les fils électriques, et à rétablir le courant dans nos maisons. Bien qu'on souhaite toujours que les choses aillent plus vite, c'est un exploit d'avoir accompli tout ce travail aussi rapidement considérant le nombre et l'envergure des dommages. Un immense merci aux équipes des travaux publics, du Service de sécurité incendie, d'Hydro-Québec, ainsi qu'aux monteurs de lignes venus des autres provinces, aux entrepreneurs privés et aux émondeurs.

Merci aussi à tout le personnel qui s'est activé dans l'ombre pour mettre en place les mesures d'urgence, tant à la Ville que chez nos partenaires. Votre travail est peut-être moins visible, mais il est tout aussi important.

C'est une force incroyable pour notre communauté de pouvoir compter sur cette solidarité. Cette force contribue à augmenter notre résilience, qui est au cœur de notre Plan climat*. Merci à tous ceux et celles qui ont mis l'épaule à la roue. Et aux sinistrés, je souhaite bon courage.

*villedemont-tremblant.qc.ca/plan-climat

Hello everyone,

At the time of writing this, I'm happy to report that the power has come back to the grand majority of Mont-Tremblant residences after the violent winds that hit on May 21.

The storm has taken its toll on our region: our forest, the beautiful trees in our neighbourhoods, our homes, our properties, our vehicles and our streets. It will take months to recover. Some have, unfortunately, experienced serious damages to their property and belongings, which can be very trying for those going through financial hardship. It will be important to be aware of the difficulties others are going through around us.

The damage done to our majestic forests will leave a mark on the landscape and forest cover for many years to come.

But it's not all bad. Fortunately — and this is a great relief — no one was injured. Given the magnitude of the damages, it's practically a miracle.

The storm has also brought out the best in our community. The spirit of cooperation and mutual help between neighbours, friends and family was incredible! Not to mention the good Samaritans that helped strangers without asking anything in return.

I would also like to commend the excellent work done by different teams to clear the streets and free the electrical lines, helping restore power to our homes. While we would always like things to move more quickly, it was quite the feat to accomplish all the work that was done considering the extent of the damages. A huge thank you to all the teams involved from public works, the fire department, Hydro-Québec, as well as all the lineworkers that came from other provinces, private entrepreneurs and tree trimmers.

A big thank you as well to all the staff, both from the City and our partners, that helped out behind the scenes, putting emergency measures into place. Your work is perhaps less visible, but just as important.

It's an incredible thing that our community can count on such solidarity. It gives us strength and resilience, which is at the heart of our Climate Plan. Thank you to everyone who put their shoulders to the wheel. And to all those affected, know that your community supports you.*

*villedemont-tremblant.qc.ca/climate-plan

LUC BRISEBOIS, maire

Nouvelle *Politique de gestion durable de l'accès aux plans d'eau*

Le 9 mai dernier, le Conseil municipal de Mont-Tremblant a adopté la *Politique de gestion durable de l'accès aux plans d'eau*, qui vise à favoriser l'accès aux lacs et cours d'eau de la ville tout en encadrant leur protection. Ce document d'orientation, qui s'inscrit dans la continuité de la première politique d'accès à l'eau de 2010, permettra de guider les décisions du Conseil municipal et des services de la Ville au cours des prochaines années. Elle réaffirme également la volonté de la Ville de Mont-Tremblant de protéger et de mettre en valeur ses 16 lacs et 300 km de cours d'eau, dans une perspective de développement durable.

Cette nouvelle politique, de laquelle découlent 18 actions ciblées, s'articule autour de 3 grands axes, soit :

- › assurer la protection des plans d'eau ;
- › faciliter leur accès à la population ;
- › limiter les conflits d'usage.

Pour s'assurer que la politique reflète les besoins, attentes et préoccupations de la population, Mont-Tremblant a sondé 500 citoyens en mai 2021 et a travaillé en étroite collaboration avec les associations de lacs.

La responsabilité d'en assurer le suivi incombera au Comité des lacs, composé de membres des conseils municipaux de Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord, de membres du personnel municipal ainsi que de personnes désignées pour représenter la Sûreté du Québec, les associations de lacs et la population.



Consultez la politique à villedeMont-tremblant.qc.ca/politique-eau.





En route vers une politique culturelle actualisée

Mont-Tremblant a récemment lancé le chantier d'actualisation de sa politique culturelle, dont la dernière mouture remonte à 2012. Un comité de suivi a été formé en février dernier, et la Ville a organisé deux consultations publiques qui ont favorisé l'engagement des forces vives de la collectivité.

Ainsi, le milieu culturel et la population ont été conviés à l'église du Village les 26 avril et 7 juin derniers afin de s'exprimer sur l'identité, les enjeux et la vitalité culturelle actuelle et souhaitée à Mont-Tremblant. Les rencontres se sont déroulées sous la forme de discussions en grand groupe animées par Marie-Eve Farmer, consultante en développement culturel municipal. Les échanges ont été appuyés par la projection d'illustrations, réalisées en direct par le vulgarisateur graphique François Cliche, qui ont donné forme aux aspirations des acteurs culturels et des personnes présentes.

Ces rencontres ont permis de dresser un état des lieux de la culture et de définir les enjeux culturels de la prochaine décennie. La politique culturelle actualisée devrait être adoptée au cours de l'année 2023.

La Ville de Mont-Tremblant, le Service de la culture et des loisirs ainsi que le comité de suivi de la politique culturelle remercient chaleureusement l'ensemble des participants et des participantes qui prennent part à cet exercice collectif de concertation, qui permettra à la culture tremblantoise de continuer à rayonner longtemps!

Pour suivre la démarche : villedemont-tremblant.qc.ca/politiqueculturelle.

Le TCMT devient BUS Mont-Tremblant !

La Ville de Mont-Tremblant est fière d'annoncer que Transport en commun Mont-Tremblant (TCMT) devient BUS Mont-Tremblant. La Ville dévoile également un tout nouveau logo et annonce une révision en profondeur du fonctionnement de BUS Mont-Tremblant afin d'en simplifier la compréhension pour les utilisateurs et utilisatrices.

Pour consulter le nouvel horaire qui entrera en vigueur à compter du 17 juin 2022 ou pour en savoir plus : BusMontTremblant.ca | 819 425-8614 (24/7).



LA CONSTRUCTION DU CENTRE SPORTIF VA BON TRAIN !

Le Service des travaux publics est fier d'annoncer que plus de la moitié des travaux de construction du futur Centre sportif est complétée, et ce, dans le respect de l'échéancier.

OUVERTURE PROJÉTÉE : DÉBUT AUTOMNE 2022

Restez à l'affût de nos plateformes numériques pour connaître tous les détails sur l'inauguration du nouveau bâtiment !

Entraves routières Surveillez nos plateformes pour les cartes des entraves.

Modifications à l'horaire du transport en commun

SAMEDI 25 JUIN

1^{er} départ à 5 h 30, arrêt 174

DIMANCHE 26 JUIN

1^{er} départ à 5 h, arrêt 174

DIMANCHE 21 AOÛT

1^{er} départ à 4 h, arrêt 174



RENSEIGNEMENTS : 819 425-8614 HORAIRES : BusMontTremblant.ca

ARRÊTS EN FONCTION DURANT LES ÉVÉNEMENTS IRONMAN



Passages toutes les 15 à 30 minutes environ | ★ Ajout d'arrêts temporaires

ARRÊTS	EMPLACEMENTS
★	Duplessis & du Curé-Deslauriers DÉPART VÉLO/COURSE À PIED
489	Du Village & des Saisons (Plage) DÉPART NAGE
486	Du Village & Pinoteau
481	Du Village & Lac-Tremblant-Nord
476	Du Village & Cachée
471	Du Village & Audet
464	Du Village & Séguin
463	Du Village & Jasmin
457	Du Village & du Couvent (Parc Daniel-Lauzon)
454	Du Village & Sigouin (Bonichoix)
046	Du Village & Plouffe
055	Du Village & du Lac-Mercier
061	Du Village & Barnes
★	Du Lac-Gélinas & de la Sablière
★	Du Lac-Gélinas & Clément
★	Clément & montée Ryan
★	Montée Ryan & parc linéaire
243	117 Sud & montée Ryan (Ultramar)
248	117 Sud & de la Prairie
253	117 Sud & Dupras Nord
262	117 Sud & Dupras Sud
264	117 Sud & Brébeuf
202	Léonard – CLSC Mont-Tremblant
205	Léonard & de Saint-Jovite

ARRÊTS	EMPLACEMENTS
155	De Saint-Jovite – Banque Royale
160	De Saint-Jovite – les Cours St-Jovite
163	De Saint-Jovite & Brown
166	De Saint-Jovite & Vaillancourt
168	De Saint-Jovite & des Pionniers
171	De Saint-Jovite – en face du restaurant St-Hubert
174	De Saint-Jovite – Shell
342	De Saint-Jovite – en face de la Banque Royale
346	Labelle & de Saint-Jovite
351	Labelle & Mercier
357	Labelle – Garage Robert Brisebois
359	Labelle & Coupal
364	Labelle & de la Forêt-Noire
368	Labelle & Laroche
373	Labelle & Piché
378	Labelle & 8 ^e Rang
PM	Labelle & stationnement IRONMAN (Aéroport de Mont-Tremblant (Wheeler) disponible le 26 juin et 21 août seulement)
400	Labelle & Dorken
412	Labelle - Grand Lodge
★	Labelle & montée Ryan (Stationnement du bureau d'accueil touristique)
★	Montée Ryan & des Quatre-Sommets
★	Des Quatre-Sommets & des Cerfs
★	Duplessis & du Curé-Deslauriers





DEMI-MARATHON MONT-TREMBLANT



MODIFICATIONS AU TRAJET DU TRANSPORT EN COMMUN

Sur la rue Labelle, les autobus circuleront uniquement en direction nord, soit du centre-ville vers la montée Ryan. Les chauffeurs arrêteront vis-à-vis les arrêts en sens opposé. Le retour vers le centre-ville se fera par la montée Ryan. Pratiquement tous les arrêts demeureront en fonction à l'exception des arrêts suivants :

190	117 Nord et Latreille
199	Lalonde et 117 Nord
209	De Saint-Jovite et Mercure
212	De Saint-Jovite et de la Diable
219	117 Nord et Groulx
222	117 Nord et Vaugeois
284	117 Sud et de la Montagne
292	117 Sud et des Pionniers

Les horaires de BUS Mont-Tremblant seront perturbés pendant toute la durée de l'événement, il est donc important de prévoir vos déplacements en conséquence.

Pour obtenir plus d'information concernant le transport en commun, téléphonez au 819 425-8614 ou visitez BusMontTremblant.ca.

DIMANCHE 14 AOÛT

Le dimanche 14 août, la Ville de Mont-Tremblant sera l'hôte du Demi-marathon Mont-Tremblant. Pour l'occasion, quelques entraves à la circulation sont à prévoir entre 5 h et 14 h, de même que des modifications aux horaires et au trajet de transport en commun.

Les cartes des parcours sont disponibles à demimarathontremblant.com. La carte des entraves sera disponible à l'approche de l'événement à villedeumont-tremblant.qc.ca.

HORAIRES DE BUS AU BOUT DES DOIGTS

Suivez votre bus en temps réel grâce à l'application Zenbus. L'application Transit est également disponible. Pour plus de détails, visitez villedeumont-tremblant.qc.ca/zenbus.



NOUVELLES EN BREF DU SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



VOUS AVEZ UN PROJET EN TÊTE ?

Il est temps de passer à l'action !

Faites-nous connaître votre projet, notre service se fera un plaisir de vous orienter et de vous accompagner selon vos besoins.

Visitez notre site Affaires :
affaires.villedemont-tremblant.qc.ca
ou communiquez avec nous :
dem@villedemont-tremblant.qc.ca

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT !

LES TERRASSES DE RUE SONT DE RETOUR

Encouragez nos restaurateurs !

Les terrasses de rue connaissent un franc succès depuis leur mise en place en 2020, au début de la pandémie. En ces temps difficiles, elles dynamisent les secteurs Centre-ville et Village en plus de permettre aux restaurateurs d'augmenter la capacité d'accueil de leurs établissements.

Le Conseil municipal est heureux de poursuivre son appui financier pour une troisième année dans un souci de relance économique.

Répertoire des restos disponible à villedemont-tremblant.qc.ca/resto



Travailleurs autonomes, vous souhaitez augmenter votre chiffre d'affaires ?

Inscrivez-vous dès maintenant au registre des travailleurs autonomes dans la section Affaires du site Internet municipal, sous « Inventaire commercial ».

Profitez de cette occasion de vous faire connaître en augmentant votre visibilité. C'est GRATUIT !

De plus, cette initiative permettra de promouvoir l'achat local !





CARTE POUR LE DÉPLOIEMENT INTERNET HAUTE VITESSE MAINTENANT DISPONIBLE EN LIGNE !

Vous pouvez vérifier dès maintenant l'état d'avancement des travaux dans votre secteur et pour votre résidence.

Pour consulter la carte, visitez ville-demont-tremblant.qc.ca/haute-vitesse.

Dans le cas où l'information fournie concernant l'adresse civique saisi serait erronée, ou encore dans le cas d'une adresse civique non disponible dans la recherche, vous êtes invités à contacter le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité à carte.interactive@mce.gouv.qc.ca.

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ? UN EMPLOI VOUS ATTEND À MONT-TREMBLANT !

Consultez les différentes opportunités disponibles sur le territoire : mrclaurentides.qc.ca/caravane-de-lemploi.

ENTREPRISES

Entrepreneurs, ne manquez pas cette chance de faire connaître vos postes vacants. Affichez-les rapidement sur le site de la Caravane de l'emploi !



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Campus start-up

Au printemps, la firme Blumbox a été mandatée par la Ville pour la réalisation de la phase 1 d'une étude visant à concrétiser le projet d'un centre de prototypage et d'accélération dans les domaines de l'économie du plein air, du bien-être et du sport.

Cette étape a permis de réaliser la cartographie de l'écosystème, d'identifier les forces, faiblesses, menaces et opportunités et d'établir un plan de développement pour sa réalisation sur notre territoire.

Un plan d'action concret permettra d'orienter le travail à faire. La phase 2, si retenue, vise à travailler le positionnement et l'image de marque et à élaborer le programme incubation-accélération d'entreprises.

Pour en savoir plus, visitez innovationmonttremblant.ca.

Rivière du Diable

LES BONNES PRATIQUES DU PLAISANCIER

SÉCURITÉ



- › Assurez-vous d'avoir un VFI (vêtement de flottaison individuel) de taille appropriée pour chaque personne à bord.
- › Soyez vigilants lorsque vous dirigez une embarcation nautique à moteur ou à propulsion manuelle. Si vous consommez de l'alcool ou du cannabis, faites-le modérément, sans facultés affaiblies.*
- › Vérifiez les conditions météorologiques avant votre départ et assurez-vous d'avoir le matériel et les vêtements adéquats à bord.
- › Apportez avec vous un moyen de communication en cas d'urgence ou de détresse.
- › Lorsque vous rencontrez un pêcheur, vous devez passer derrière lui (dans son dos).

ENVIRONNEMENT

- › Respectez les plans d'eau : gardez les déchets à bord et disposez-en à quai, dans les endroits appropriés.
- › Lavez votre embarcation entre chaque changement de plan d'eau pour éviter de propager des espèces exotiques envahissantes.
- › Évitez d'aller sur l'eau dans la semaine qui suit un épisode de fortes pluies.**
- › Contournez les zones d'herbiers aquatiques.
- › Évitez de piétiner la végétation.
- › Localisez les toilettes avant votre départ et n'utilisez ces installations que pour vos besoins.
- › Soyez courtois : respectez les riverains et les plaisanciers en réduisant le bruit et en évitant de vous arrêter sur des propriétés privées (ex. : plages).

PÊCHE

- › Pour connaître l'ensemble de la réglementation en vigueur, visitez le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à mondossierchassepeche.gouv.qc.ca.

* Depuis décembre 2018, le *Code criminel* a été amendé afin d'inclure les embarcations à propulsion manuelle (par exemple, les planches à pagaie, kayaks, pédalos, tubes flottants, etc.) dans les moyens de transport associés à la conduite avec facultés affaiblies.

** Un épisode de pluie supérieur à 25 mm d'eau en trois jours entraîne une dégradation de la qualité de l'eau statistiquement significative.

PROPAGEZ LE MESSAGE PAS LES PLANTES!

AVANT CHAQUE MISE À L'EAU :

- ☑ INSPECTEZ l'embarcation, la remorque et le matériel
- ☑ RETIREZ et jetez tous les débris dans la poubelle
- ☑ NETTOYEZ les endroits où les plantes peuvent s'accrocher
- ☑ VIDEZ l'eau à une distance d'au moins 30 m d'un plan d'eau



LE LAVAGE DES EMBARCATIONS, UNE OBLIGATION

Sur les lacs de Mont-Tremblant, le lavage des bateaux (à voile ou à moteur) est obligatoire avant chaque mise à l'eau pour contrer la propagation d'espèces exotiques envahissantes, telles que le myriophylle à épis.

Prenez rendez-vous dans un poste de lavage certifié par la Ville qui vous remettra un certificat de lavage valide pour 24 heures et pour un seul lac.

Pour consulter la liste des postes de lavage, visitez villedemont-tremblant.qc.ca/embarcations.




RÈGLEMENT RELATIF AU LAVAGE DES EMBARCATIONS

Embarcation motorisée : Avant la mise à l'eau d'une embarcation motorisée (à combustion ou électrique), tout utilisateur doit obligatoirement la faire laver dans un poste de lavage certifié et se munir d'un certificat de lavage (vignette) reconnu par la Ville. La remorque doit également être lavée avant la mise à l'eau et à la sortie de l'eau d'une embarcation.

Voiliers : Le lavage des voiliers est obligatoire.

Embarcation non motorisée : Avant la mise à l'eau d'une embarcation non motorisée (ex. : kayak, planche à pagaie), tout utilisateur doit s'assurer de l'inspecter minutieusement, de la laver à une distance minimale de 30 m de tout plan d'eau et d'en retirer tout organisme (animal ou végétal) qui pourrait se trouver sur la coque, la remorque ou sur tout autre équipement relié à l'embarcation non motorisée.

 **AMENDES PRÉVUES EN CAS D'INFRACTION**
• 500 \$ à 2 000 \$ (personne physique)
• 1 000 \$ à 4 000 \$ (personne morale)

Règlement (2019)-159-1

Pour en savoir plus, visitez
villedemont-tremblant.qc.ca/embarcations



Ville de
MONT-TREMBLANT

EN COLLABORATION AVEC

 **CRE
Laurentides**
Votre réseau environnemental

Saviez-vous que 30 % de l'eau potable domestique est utilisée à l'extérieur ?

CONSEILS POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU CET ÉTÉ :

- › Lavez votre voiture avec un seau d'eau plutôt qu'au boyau d'arrosage.
- › Arrosez votre pelouse en soirée pour éviter que l'eau s'évapore au soleil.
- › Arrosez votre jardin et vos plantes avec le restant des eaux de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur.

SAVIEZ-VOUS qu'il y a un règlement sur l'arrosage à Mont-Tremblant? Pour en savoir plus, visitez villemont-tremblant.qc.ca/arrosage.

BIEN PENSER L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN

- › Choisir des espèces à faible consommation d'eau.
- › Aménager le potager près des arbres permet de faire de l'ombre à celui-ci et, par le fait même, retient l'humidité du sol.
- › Mettre du paillis autour des jeunes pousses et des plantes qui nécessitent beaucoup d'eau permet de conserver l'humidité du sol.

SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE PISCINE :

- › Remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord pour éviter les pertes d'eau par éclaboussures.
- › Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin d'éviter l'évaporation de l'eau.



LE BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE À VOTRE RESCOUSSE !

Le baril récupérateur d'eau de pluie est une ressource inestimable pour réduire votre consommation d'eau potable. Vous pouvez vous en servir pour arroser votre potager, laver votre voiture, etc.

Saviez-vous qu'il existe un programme de soutien financier pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie? En effet, 50 % du coût est assumé par la Ville. Des conditions s'appliquent.

Pour en savoir plus et déposer une demande, visitez villemont-tremblant.qc.ca/baril.

Horaire de l'écocentre

HEURES D'OUVERTURE

Du 8 mai au 18 septembre
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : 10 h à 15 h

HORAIRE SPÉCIAL

Écocentre fermé lors des journées fériées
24 juin et 1^{er} juillet 2022

À NOTER Exceptionnellement, les branches et troncs d'arbres ne sont pas acceptés à l'écocentre jusqu'à nouvel ordre.

Lors de votre visite à l'écocentre, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, carte Accès Mont-Tremblant).

60, chemin de Brébeuf, 819 425-8614
villemont-tremblant.qc.ca/ecocentre

Qu'est-ce qu'une espèce végétale exotique envahissante ?

IL S'AGIT D'ESPÈCES INTRODUITES HORS DE LEUR AIRE DE RÉPARTITION NATURELLE ET DONT LA PROPAGATION REPRÉSENTE UNE MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT. ELLES SONT DIFFICILEMENT CONTRÔLABLES.



Myriophylle à épis

(*Myriophyllum spicatum*)

Milieu : Lacs, rivières, marais et canaux.

Traits caractéristiques : Plante aquatique que l'on retrouve en eaux peu profondes. Parfois appelée « plante zombie » parce qu'elle se reproduit facilement et rapidement par fragmentation de la tige.

Problématique associée : Forme des herbiers denses et monospécifiques, ce qui diminue la diversité des plantes aquatiques indigènes.



Roseau commun

(*Phragmites australis*)

Milieu : Milieux humides, proximité des points d'eau, fossés, champs et bordures de routes.

Traits caractéristiques : Plante pouvant atteindre 4 à 5 m de haut. Se reconnaît facilement par son inflorescence en forme de plumeau portée au bout de la tige persistante même en hiver.

Problématique associée : Colonise rapidement les milieux naturels par les rhizomes et laisse peu de place aux autres espèces (flore et faune).



Renouée du Japon

(*Fallopia japonica*)

Milieu : Berges des cours d'eau, milieux humides, terrains abandonnés et bordures de route.

Traits caractéristiques : Arbuste avec de longues feuilles ovales et tronquées à la base avec des fleurs blanches en grappes, tige ressemblant à du bambou.

Problématique associée : Ses racines sécrètent une toxine dans le sol qui inhibe la croissance des autres plantes et réduit la biodiversité. Rend difficile l'accessibilité aux rives.



Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*)

Milieu : Sol humide et fertile. Milieux perturbés, tels que fossés, talus, berges, voies ferrées, etc.

Traits caractéristiques : Plante de très grande taille pouvant atteindre de 2 à 5 m, les feuilles peuvent quant à elles atteindre 1,5 m de large.

Problématique associée : Le contact avec la sève et l'exposition au soleil peuvent provoquer d'importantes lésions de la peau semblables à des brûlures.



LA SÉPAQ VOUS PROPOSE UNE SÉRIE DE CINQ CHRONIQUES SUR LES LOUPS, ANIMAL EMBLÉMATIQUE DU PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT, MALHEUREUSEMENT SOUVENT MÉCONNU. VOICI LA PREMIÈRE DE LA SÉRIE, BONNE LECTURE !

CHRONIQUE N° 1

 **Sépaq**
Parc national
du Mont-Tremblant

POURQUOI LES LOUPS ?

Vaste territoire naturel de 1510 km² voué à la conservation, le parc national du Mont-Tremblant joue un rôle majeur en servant de refuge à une faune diversifiée et typique des grands massifs de forêts profondes, dont le loup.

UN ANIMAL EMBLÉMATIQUE

Le loup est un grand prédateur au sommet de la chaîne alimentaire qui témoigne de la santé des écosystèmes du parc. C'est un animal qui vit là où l'abondance faunique lui assure des proies en quantité suffisante pour survivre. De plus, il est reconnu scientifiquement qu'il joue un rôle clé au sein de l'ensemble du milieu naturel en régulant les proies et en favorisant la biodiversité. Le loup, emblème du parc national du Mont-Tremblant, est un très bon indicateur d'un milieu de vie de qualité et équilibré.

De 2015 à 2018, un suivi par télémétrie a clairement démontré que toutes les meutes de loups du parc doivent utiliser l'extérieur du territoire, selon les saisons ou selon leur cycle biologique, afin de combler leurs besoins. Bien qu'elle soit très grande, la superficie du parc national est insuffisante pour protéger une population saine de loups à long terme.

LE GRAND MÉCHANT LOUP

Évidemment, le taux de mortalité liée aux activités humaines augmente lorsque les loups quittent les limites d'un territoire protégé comme celui du parc national du Mont-Tremblant. De façon générale, la mauvaise perception que les gens ont du loup depuis des siècles nuit encore à la conservation de ce grand canidé. En effet, plusieurs utilisateurs du milieu naturel voient toujours le loup comme une menace et non pas comme

un élément essentiel à la santé des écosystèmes. En 2019, une vaste enquête sociale a été réalisée dans les municipalités en périphérie du parc. Il en est ressorti que des mythes perdurent à propos de cet animal et que les gens qui comprennent bien le rôle écologique du loup sont plus enclins à le protéger.

MIEUX CONNAÎTRE LE RÔLE ÉCOLOGIQUE DES GRANDS PRÉDATEURS

Le parc a donc élaboré un plan de communication pour déconstruire ces mythes et sensibiliser les citoyens à l'importance du loup dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes. En périphérie du parc, des panneaux d'interprétation sont disponibles pour les organismes de plein air, les gardes-parcs naturalistes visitent les municipalités et les écoles primaires et secondaires, des conférences ainsi qu'un kiosque d'information et d'animation sont offerts, etc. Aussi, un site Internet a vu le jour en ligne afin de colliger l'information et d'approfondir le sujet. Ce plan de communication est diffusé en coopération avec les 35 municipalités qui se trouvent à proximité du parc, des gestionnaires de territoires et des OSBL qui gèrent les sentiers de randonnée. Les principaux messages sont les suivants :

- › Grand voyageur, le loup s'expose à plusieurs menaces ;
- › Ce grand prédateur joue un rôle essentiel dans la santé des écosystèmes ;
- › Le loup ne limite pas l'accès au territoire ;
- › Le loup ne menace pas le gibier ;
- › Tous les citoyens et toutes les citoyennes ont un rôle à jouer pour assurer la protection du loup.

.....
: Pour en savoir plus, veuillez contacter le parc national du :
: Mont-Tremblant au 819 688-2281, poste 6855. :
:.....



Mont-Tremblant en beauté !

OBJECTIF : CONSERVER NOS 5 FLEURONS

Cet été, les efforts d'embellissement des résidents et résidentes, des entreprises, des milieux institutionnels et de la Ville seront réévalués dans le cadre de la classification des Fleurons du Québec, qui note, tous les trois ans, les aménagements horticoles et la qualité du paysage. À nouveau cette année, l'objectif est de conserver nos 5 Fleurons – nombre maximum sur l'échelle de notation. Voilà pourquoi la Ville sollicite la participation de tout un chacun dans les efforts d'embellissement de notre environnement. Les critères d'évaluation tiennent compte notamment de la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'aspect visuel du paysage municipal.

Réduction de la vitesse sur les chemins ruraux

Au cours des derniers mois, Mont-Tremblant a réduit la vitesse de 50 à 40 km/h sur la majorité des chemins en milieu rural (par exemple, le chemin Saint-Bernard et les chemins autour des lacs). Cette modification vise à harmoniser les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire et à répondre aux préoccupations exprimées par la population. Ces nouvelles limites de vitesse sont en vigueur et sont applicables dès que les nouveaux panneaux de signalisation routière sont installés.

Au total, cette mesure touche 139 chemins; des exceptions s'appliquent selon les caractéristiques propres à certains d'entre eux. Pour consulter la liste complète des voies publiques concernées, visitez villedemont-tremblant.qc.ca/A15 (annexe A du règlement A-15, pages 16 à 23).

Pour en savoir plus, contactez le Service des travaux publics au 819 425-8614 ou travauxpublics@villedemont-tremblant.qc.ca.

UNE DEMANDE ?

Il est possible de nous faire part de vos commentaires et suggestions en remplissant le formulaire de requête pour la signalisation routière disponible à villedemont-tremblant.qc.ca/circulation.



RÉGLEMENTATION D'URBANISME : DÉPLIANTS D'INFORMATION DISPONIBLES

Au cours des dernières années, la Ville a produit plusieurs dépliants informatifs concernant la réglementation d'urbanisme, par exemple pour aménager un accès au lac, installer une enseigne commerciale ou construire un garage.

Les dépliants sont mis à la disposition de la population à villedemont-tremblant.qc.ca/depliants-urbanisme et au comptoir du Service de l'urbanisme à l'hôtel de ville.

Si des questions subsistent après la lecture du dépliant, les citoyens et citoyennes sont invités à prendre rendez-vous avec un inspecteur ou une inspectrice, qui se fera un plaisir de répondre à toutes leurs questions.



Conseils de prévention du Service de sécurité incendie Mont-Tremblant



PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'INTOXICATION EN UTILISANT DES PRODUITS DANGEREUX

Certains produits ménagers sont potentiellement dangereux, car les vapeurs qu'ils dégagent peuvent causer une intoxication, un incendie ou même une explosion. Voici comment les utiliser et les entreposer de façon sécuritaire.

PRODUITS INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES

Les produits inflammables dégagent des vapeurs pouvant s'enflammer, même lorsqu'ils sont utilisés ou entreposés à température ambiante. Exemples de produits inflammables :

- › essence;
- › acétone;
- › alcool;
- › essence à briquet;
- › fixatif à cheveux;
- › peinture;
- › produits d'entretien de piscine;
- › naphte;
- › éthanol;
- › liquide à fondue;
- › certaines colles contact.

Les produits combustibles dégagent des vapeurs pouvant s'enflammer lorsqu'ils atteignent une température de 37,8 °C ou plus. Exemples de produits combustibles :

- › kérosène;
- › huile à chauffage;
- › peinture à l'huile;
- › diluants;
- › huile à lampe.

UTILISATION SÉCURITAIRE

- › Vérifiez les réactions chimiques possibles indiquées sur l'emballage.
- › Éloignez-vous de toute source de chaleur, comme une cigarette allumée ou un appareil produisant des étincelles.
- › Sortez à l'extérieur ou assurez-vous de ventiler la pièce pour empêcher l'accumulation de vapeurs inflammables.
- › Lisez bien les instructions et les mises en garde sur l'étiquette du produit.
- › Ayez un extincteur portatif de type ABC pour pouvoir éteindre un début d'incendie causé par l'un de ces produits. N'éteignez jamais un feu avec de l'eau.

EN TOUT TEMPS

Assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée et de les placer aux bons endroits.

Ayez un extincteur d'incendie portatif et apprenez à vous en servir.



APRÈS AVOIR UTILISÉ UN PRODUIT INFLAMMABLE OU COMBUSTIBLE

- › Jetez toute matière imbibée du produit (chiffon, papier essuie-tout, etc.) dans un contenant à l'épreuve du feu.
- › Ne versez jamais le produit dans la cuvette des toilettes ou un évier. Il peut accumuler une charge d'électricité statique capable de créer une étincelle.
- › Abstenez-vous de fumer et d'utiliser un téléphone sans fil ou cellulaire lorsque vous manipulez des produits dangereux.
- › Évitez de percer ou de découper le contenant, même s'il est vide.
- › Recyclez le contenant ou jetez-le à la poubelle. Ne jetez jamais un contenant de produit dangereux dans le feu.
- › Si vos vêtements sont imbibés d'un produit inflammable, suspendez-les dehors pour éliminer les vapeurs. Faites un premier lavage à la main avant de les mettre dans la laveuse et faites-les sécher à l'extérieur.

ENTREPOSAGE DES LIQUIDES

- › Respectez les consignes d'entreposage inscrites sur l'étiquette des produits.
- › Entreposez les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur.
- › Entreposez-les dans un endroit propre et sec, comme un garage ou un cabanon, en évitant de les placer près d'une fenêtre ou d'une porte.
- › Assurez-vous qu'ils sont hors de portée des enfants.
- › Évitez de les entreposer au même endroit que les produits ménagers sans danger.
- › Conservez-les dans leur contenant d'origine avec l'étiquette.
- › Conservez l'essence dans un bidon étiqueté, hermétique et conçu à cet effet.
- › Inspectez les contenants régulièrement pour détecter les fuites. S'il y a fuite, aérez l'endroit, et si elle est importante, avisez votre service municipal de sécurité incendie.
- › Respectez les normes d'entreposage du *Code national de prévention des incendies du Canada, 2010* :
 - Dans un logement : maximum de 30 litres de liquides combustibles et inflammables, dont un maximum de 5 litres de liquides inflammables (essence, alcool, etc.);
 - Dans un garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables, dont un maximum de 30 litres de liquides inflammables.



Conseils avisés pour revenir à bon port en toute sécurité



VOICI QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR REVENIR À BON PORT EN TOUTE SÉCURITÉ.

NAVIGUEZ EN RESTANT SOBRE

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le *Code criminel*.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs, comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues, peuvent intensifier les effets de l'alcool.

NAVIGUEZ À UNE VITESSE SÉCURITAIRE

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Pour déterminer la vitesse sécuritaire sur l'eau, tenez compte des facteurs suivants :

- › la capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire lorsque la visibilité est réduite par le brouillard, la brume, la pluie ou l'obscurité;
- › le vent, l'eau et les courants;
- › les obstacles à la navigation, comme les rochers et les souches.

PRENEZ CONSCIENCE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- › anticipez les manœuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- › gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- › soyez attentifs aux signaux sonores des autres plaisanciers.

VOICI UN AIDE-MÉMOIRE DES VÉRIFICATIONS À FAIRE AVANT DE PARTIR SUR UN PLAN D'EAU :

- › assurez-vous d'avoir tout l'équipement obligatoire à bord de l'embarcation et d'en vérifier l'état avant le départ. Les plaisanciers sont dans l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage à l'intérieur de tout type d'embarcation. Bien que le port du gilet de sauvetage ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé de le porter en tout temps. Il pourrait vous sauver la vie;
- › prévoyez votre itinéraire et consultez la météo avant de partir;
- › confiez le plan de route (itinéraire, description de l'embarcation, nombre de personnes à bord, heure de retour prévue, etc.) à quelqu'un de confiance;
- › apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie ainsi qu'une trousse de premiers soins.

La Sûreté du Québec rappelle aux plaisanciers qu'elle sera présente sur les plans d'eau pour assurer leur sécurité pendant la saison estivale 2022.

POUR JOINDRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- › En cas d'urgence, composez immédiatement le **911**. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.
- › Si vous vous trouvez dans une municipalité qui n'est pas desservie par le **911**, contrairement aux municipalités de la MRC des Laurentides, composez le **310-4141** ou ***4141** sur votre cellulaire.
- › S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information, ou pour joindre un membre du personnel en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste principal de la MRC des Laurentides, soit le **819 326-3131**, entre 8 h 30 et 16 h 30.
- › Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à **sq.gouv.qc.ca**.

Première
SCÈNE
 MONT-TREMBLANT
 PROGRAMMATION 2022



LISA
 LEBLANC
 CHIAC DISCO

24 SEPT. 20 h

42 \$

COMPLET!



MICHEL
 FAUBERT
 LE CHANT DU SILENCE

7 OCT. 20 h

32 \$



DOMINIQUE
 FILS-AIMÉ
 THREE LITTLE WORDS

22 OCT. 20 h

36 \$



LUCE
 DUFAULT
 DIRE COMBIEN
 DE T'AIME,
 SUR SCÈNE

4 NOV. 20 h

42 \$

COMPLET!



Plateau double
 ENDRICK
 AND THE
 SANDWICHES
 LES SHIRLEY

18 NOV. 20 h

30 \$



ÉMILE
 BILODEAU
 PETITE NATURE
 Formule intime

2 DÉC. 20 h

36 \$

BILLETTERIE

villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene

819 425-8614

Rabais de 10 % avec
 la carte Accès Mont-Tremblant.

- En personne, à l'accueil du Service de la culture et des loisirs situé au 635, rue Cadieux
- Au téléphone, avec une carte de crédit : 819 425-8614 (24/7).

*Frais de billetterie inclus, taxes en sus.

*Les billets de faveur ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Tous les spectacles de Première Scène Mont-Tremblant respectent les directives de santé publique. Informez-vous avant le spectacle des consignes sanitaires en vigueur en visitant villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene. Le bar pourrait être fermé.



THE BOX
 RETOUR AUX SOURCES

9 DÉC. 20 h

38 \$

SALLE DE SPECTACLE DE
**L'ÉGLISE
 DU VILLAGE**

1829, chemin du Village, Mont-Tremblant





MARCHÉ *d'été* MONT-TREMBLANT

LES SAMEDIS DE 9 H À 13 H
DU 18 JUIN AU 10 SEPTEMBRE

1875, CHEMIN DU VILLAGE
MONT-TREMBLANT



Ville de
MONT-TREMBLANT

Avec l'appui financier de



APPEL DE CANDIDATURES

Le Service de la culture et des loisirs lance un appel aux artisans et artisanes des métiers d'art et de l'agroalimentaire pour participer à l'édition 2022 du Marché des Fêtes, qui se tiendra du 25 au 27 novembre prochain.

Vous souhaitez avoir accès à la clientèle de qualité qui fréquente le Marché des Fêtes de Mont-Tremblant, profiter de l'engouement pour l'achat local et bénéficier d'un kiosque à faible coût (20 \$ pour 3 jours)? Envoyez-nous votre candidature sans plus tarder! **La date limite pour soumettre un dossier est le 8 juillet.** Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire en ligne à villede-mont-tremblant.qc.ca/marche-des-fetes.

LA BOÎTE À SURPRISES

À L'ESPACE PUBLIC,
TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ.
OUVREZ L'OEIL : VOUS POURRIEZ ÊTRE SURPRIS !



La Boîte à surprises est de retour avec une programmation éclatante qui vous fera danser, rire, voyager et chanter à l'unisson tout l'été!

De plus, Mont-Tremblant vous offre, en grande première de la saison, l'un des auteurs-compositeurs-interprètes incontournables de la chanson québécoise : le très talentueux, rassembleur, vivant et authentique... V... Surprise!! Pour découvrir la programmation, visitez nos plateformes tout au long de l'été!

Du 2 juillet au 17 septembre à 20 h, certains samedis vous surprendront !

À l'Espace public de Mont-Tremblant (885, rue de Saint-Jovite)

ENTRÉE LIBRE

LA SENTINELLE

La Ville de Mont-Tremblant innove encore une fois cet été à l'Espace public avec la venue de La Sentinelle!

Installation interactive et participative hors du commun, La Sentinelle surprend les passants en les invitant dans une salle de spectacle à ciel ouvert, magnifiée par l'univers de la musique symphonique, interprétée par l'Orchestre symphonique de Montréal. La Sentinelle rend ainsi hommage aux créateurs et invite le grand public à briser le fameux quatrième mur de la scène pour prendre part à cette œuvre qu'on écrit, interprète et découvre ensemble.

NOTRE TERRITOIRE
MILLE AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

Présenté en collaboration avec



Micro-macro

Impressions phytologiques
de Marilyse Goulet

À L'ESPACE PUBLIC ET À LA SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

DU 17 JUIN AU 11 SEPTEMBRE

À travers cette exposition en art actuel, Marilyse Goulet fera découvrir un herbier de l'entre-deux, d'une nature mutante qui ouvre ainsi la voie vers des façons insolites d'aborder l'art imprimé et sensibilisera la population à cette richesse ultra importante pour notre planète.

Ce projet est rendu possible grâce au CALQ, à la MRC de la Rivière-du-Nord, à la Ville de Saint-Jérôme, au MACLAU, à l'Atelier de l'Île, à Mme Andrée Matte et à l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Mont-Tremblant et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Place de la Gare

Notre joli centre d'exposition et atelier d'artistes vous ouvre ses portes du jeudi au lundi, de 10 h à 17 h.

**VENEZ ADMIRER LES ŒUVRES D'ARTISTES DE LA RÉGION
ET RENCONTRER NOS ARTISTES RÉSIDENTS**

- › Lisa Archambault | peintre
- › Julie-France Côté | aquarelliste
- › Josée Desharnais | peintre
- › Martin Grondines | peintre
- › Jacqueline Lévesque | peintre
- › Luis Paniagua | sculpteur
- › Jean-Marc Pisapia | peintre

1886, chemin du Village
819 425-8614
Entrée libre



Ciné-famille

La Ville de Mont-Tremblant est fière de vous présenter une programmation de soirées cinéma à la belle étoile. Les films débiteront dès la pénombre. Remis au lendemain en cas d'annulation.

PROGRAMMATION FAMILIALE DIFFUSÉE EN PLEIN AIR

- › 1^{er} juillet - *Encanto: la fantastique famille Madrigal*
Parc au Fil-de-l'Eau
- › 15 juillet - *Croisière dans la jungle*
Plage du lac Mercier
- › 29 juillet - *Luca*
Complexe aquatique Mont-Tremblant
- › 12 août - *Shang-Chi et la légende des dix anneaux*
Parc au Fil-de-l'Eau
- › 26 août - *Chantez! 2*
Plage du lac Mercier

TIRE-TOI UNE BÛCHE!

NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS



**LOUIS-JEAN
CORMIER**

24 JUIN | FÊTE NATIONALE

À LA PLAGE DU LAC MERCIER

16 h Ouverture du site – Jeux gonflables et animations

20 h 30 Hommage au drapeau

21 h Spectacle de Louis-Jean Cormier

22 h 15 Feux d'artifices

* KIOSQUE DE RESTAURATION SUR PLACE

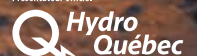
en partenariat avec



SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES
ET QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES



Présentateur officiel





Plages

PLAGE DU LAC MERCIER

HORAIRE

OUVERTURE LES WEEK-ENDS

du 4-5 et 11-12 juin

OUVERTURE 7/7

du 18 juin au 28 août inclusivement

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE D'OPÉRATION

les 3, 4 et 5 septembre

HEURES D'OUVERTURE ET DE SURVEILLANCE

10 h à 18 h

villemont-tremblant.qc.ca/plage-du-lac-mercier

TARIFICATION (ACCÈS QUOTIDIEN)

ENFANT (0-5 ans)

CARTE ACCÈS
Mont-Tremblant

CARTE EXPÉRIENCE
Mont-Tremblant

Accompagnateur*
d'un adulte détenteur
d'une carte Accès

Gratuit

0,50 \$

0,50 \$

ENFANT (6-17 ans)

Gratuit

1,50 \$

1,50 \$

ÉTUDIANT (18 ans et +)

Gratuit

2,50 \$

2,50 \$

ADULTE (18 à 54 ans)

Gratuit

3,00 \$

3,00 \$

55 ANS ET +

Gratuit

2,50 \$

2,50 \$

FAMILLE

Non offert

7,00 \$

7,00 \$

APRÈS 17 H

Gratuit

50 % de rabais sur le tarif d'accès quotidien régulier

50 % de rabais sur le tarif d'accès quotidien régulier

*L'accompagnateur peut bénéficier du tarif inscrit ci-dessus à condition qu'il soit accompagné d'un détenteur de la carte Accès Mont-Tremblant âgé de 18 ans et plus. Un accompagnateur est une famille composée de 2 adultes demeurant à la même adresse et de leurs enfants.

PARC PLAGE (CENTRE DE VILLÉGIATURE TREMBLANT)

HORAIRE

18 juin au 27 août ainsi que les 3, 4 et 5 septembre de 10 h à 19 h.

Important : Le parc Plage est sujet à fermeture lors des compétitions IRONMAN ou autre événement sur les lieux.

TARIFICATION*

DÉTENTEURS DE LA CARTE ACCÈS

GRATUIT

DÉTENTEURS DE LA CARTE EXPÉRIENCE + ADULTE

GRATUIT
8 \$

ENFANT (7-12 ANS)

4 \$

ENFANT (0-6 ANS)

GRATUIT

INVITÉ EN HÉBERGEMENT SUR LE SITE CLUB MONTAGNARD

GRATUIT
GRATUIT

MODALITÉS

- › La capacité maximale est déterminée par les sauveteurs sur le site afin d'assurer une surveillance de qualité.
- › Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

PLAGE DU LAC RAYNAUD (DOMAINE SAINT-BERNARD)

HORAIRE

Ouvert du 24 juin au 5 septembre inclusivement, de 10 h à 18 h.

TARIFICATION*

DÉTENTEURS DE LA CARTE ACCÈS

GRATUIT

DÉTENTEURS DE LA CARTE EXPÉRIENCE + ADULTE (18-64 ANS)

GRATUIT
8 \$

AÎNÉ (65 ANS ET +)

7 \$

ÉTUDIANT (18-35 ANS)

7 \$

ENFANT (17 ANS ET MOINS)

GRATUIT

* Taxes incluses

Bibliothèques

Les bibliothèques Samuel-Quimet et du Couvent sont ouvertes au public et il est possible de se présenter sur place afin de choisir soi-même ses livres.

.....
: **Nouvel horaire à compter du 26 juin!** :
.....

SAMUEL-QUIMET

1145, rue de Saint-Jovite
› **Dimanche** : 9 h à 16 h
› **Lundi** : 12 h à 18 h
› **Mardi** : 12 h à 18 h
› **Mercredi** : 10 h à 19 h
› **Jeudi** : 10 h à 19 h
› **Vendredi** : 10 h à 19 h
› **Samedi** : 9 h à 16 h

DU COUVENT

1875, chemin du Village
› **Mardi** : 9 h à 16 h
› **Mercredi** : 9 h à 16 h

CONGÉS FÉRIÉS

Fermées les 24 juin
et 1^{er} juillet

Pour en savoir plus : 819 425-8614
villedeumont-tremblant.qc.ca/biblio

Programmation de la biblio

Notre équipe de commis vous a préparé une série d'activités qui plaira autant aux tout-petits qu'aux plus grands.

Surveillez nos plateformes pour plus de détails.
Des activités spéciales seront annoncées sous peu!

Heure du conte

Les enfants et leurs parents sont invités à venir découvrir des histoires hautes en couleur et en émotions. Venez vous installer confortablement dans la rotonde pour profiter de ce moment unique qui vous transportera dans un monde imaginaire.

Activité gratuite. Aucune réservation requise.

TINA (EN ANGLAIS) 18 juin

Enfants de 3 à 6 ans



JE SUIS UN
CROQUE
LIVRES



Croque-livres

Dès la mi-juin, les croque-livres seront de retour! Ces boîtes de partage de livres sont destinées aux enfants de 12 ans et moins. En visitant un des lieux ci-dessous, les enfants pourront partager leur amour de la lecture.

FONCTIONNEMENT

Deux options s'offrent à vous : prendre un livre ou donner un livre. Il n'est pas nécessaire de rapporter un livre pris dans un Croque-livres. Il ne s'agit pas de prêt, mais bien de partage de livres. Déposez-y des livres afin de faire vivre des moments magiques à d'autres enfants.

LIEUX

- › Parc de la Joyeuse-Marmaille (NOUVEAU!)
- › Parc de la Chatte-Pirate
- › Parc Jardin des Naissances
- › Parc Daniel-Lauzon
- › Parc de la Digue



une naissance
un **LIVRE**®

1 naissance = 1 livre

PETIT LECTEUR DEVIENDRA GRAND!

Abonnez votre enfant de moins de 1 an à la bibliothèque et obtenez gratuitement la trousse du parfait bébé lecteur!

LA TROUSSE COMPREND :

- › le livre exclusif *Chez les Terriens*, signé par le duo d'auteurs-illustrateurs Bellebrute;
- › deux guides réalisés en collaboration avec le Département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (*Lire avec votre enfant* ainsi que *Chanter avec votre enfant*, qui proposent les comptines de La Montagne secrète);
- › un magazine exclusif *Naître et grandir*.



Mini club

Vous avez un enfant âgé entre 1 et 5 ans? Vous êtes souvent à la recherche d'idées de lecture ou de jeux adaptés à son âge? Inscrivez gratuitement votre enfant au Mini club de la bibliothèque Samuel-Quimet et profitez d'un accès exclusif à une sélection de livres et de jeux adaptés!

Le Mini club se tiendra du 1^{er} septembre au 23 décembre 2022. Places limitées. Inscription au comptoir de la bibliothèque dès le 15 août. Un tirage sera effectué à la fin du club, parmi tous les membres.

Cours et ateliers

La Ville de Mont-Tremblant vous offrira une programmation de cours et d'ateliers cet été. Pour connaître la programmation complète, visitez villeDEMONT-tremblant.qc.ca/inscription.



Plateaux sportifs

PARCS

HORAIRE

Les parcs suivants sont ouverts jusqu'à la mi-octobre :

- › Îlot sportif Eric Guay*
 - Parc de planche à roulettes
 - Parc récréatif de vélos (*pumptrack*)
 - Terrains de tennis
 - Terrains de basketball
- › Parc de Nos-Étoiles**
- › Parc des Optimistes**

* 7 h à 22 h

** 6 h à 23 h

Consultez la carte des parcs à :
villemont-tremblant.qc.ca/parcs

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Les usagers doivent porter l'équipement de protection réglementaire lors de l'utilisation des parcs suivants :

- › Parc de planche à roulettes
- › Parc récréatif de vélos (*pumptrack*)

PARC DANIEL-LAUZON

PLAGE HORAIRE

Consultez le calendrier à :

- › villemont-tremblant.qc.ca/sportplus
- › 819 425-8614

PISTE D'ATHLÉTISME

DU TERRAIN MULTISPORT À SURFACE SYNTHÉTIQUE

Ouvert à la pratique libre selon les horaires suivants :

PÉRIODE SCOLAIRE

- › Lundi au vendredi : 18 h à 22 h 30
- › Samedi et dimanche : 8 h à 22 h 30

PÉRIODE ESTIVALE (27 JUIN AU 28 AOÛT)

- › Tous les jours : 8 h à 22 h 30

Consultez le calendrier à villemont-tremblant.qc.ca/sportplus.

TENNIS

Quatre terrains de tennis à surface synthétique, avec éclairage nocturne (interrupteurs situés de chaque côté de la porte d'entrée), vous attendent à l'îlot sportif Erik Guay.

Réservation obligatoire à villemont-tremblant.qc.ca/sportplus ou au 819 425-8614, 24/7 (NOUVEAU!)

Jam session

Le 6 août de midi à 16 h, la tournée Technical Skateboard s'arrête à Mont-Tremblant. Sur place, il y aura des collations santé ainsi que plusieurs prix à gagner.

- › Jam de skateboard
- › Initiation au skateboard
- › Atelier de graffiti sur planche
- › Démonstration de manœuvres par des pros
- › Compétition d'équilibre présentée par MTL B-Board
- › Saut en longueur et en hauteur
- › *Best tricks*
- › Course à obstacles

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

PROGRAMMATION ÉTÉ 2022

CROIX-ROUGE

Du 4 juillet au 21 août | 7 semaines

MISE EN FORME

Du 4 juillet au 21 août | 7 semaines

NATATION PRÉSCOLAIRE

4 MOIS
À 5 ANS

Cours de la Croix-Rouge

- ÉTOILE DE MER – 4 à 12 mois avec parent (30 min.)
- CANARD – 12 à 24 mois avec parent (30 min.)
- TORTUE DE MER – 24 à 36 mois avec parent (30 min.)
- LOUTRE DE MER – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- SALAMANDRE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- POISSON-LUNE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- CROCODILE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- BALEINE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

NATATION JUNIOR

5 ANS
ET PLUS

Cours de la Croix-Rouge

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| JUNIOR 1
Avec parent (40 min.) | JUNIOR 6
Sans parent (55 min.) |
| JUNIOR 2
Avec parent (40 min.) | JUNIOR 7
Sans parent (55 min.) |
| JUNIOR 3
Avec parent (40 min.) | JUNIOR 8
Sans parent (55 min.) |
| JUNIOR 4
Avec parent (40 min.) | JUNIOR 9
Sans parent (55 min.) |
| JUNIOR 5
Sans parent (55 min.) | JUNIOR 10
Sans parent (55 min.) |

PROGRAMME DE COURS PRIVÉS

Horaire selon vos disponibilités. Veuillez communiquer avec le Complexe aquatique au 819 425-8614.

Vous pourrez choisir le nombre de cours privés, la journée, l'heure et même le moniteur ou la monitrice si disponible.

HORAIRE DES BAINS LIBRES 7h à 21 h, 7/7*

*Certains couloirs ainsi que le bassin récréatif peuvent être fermés pendant la durée des cours.

Fermeture des deux bassins pour entretien annuel :
22 août au 10 septembre.

INSCRIPTIONS

complexeaquatiquemont-tremblant.com
819 425-8614, 24/7 (NOUVEAU !)

DU 13 JUIN AU 29 JUIN

Pour les résidents et résidentes de Mont-Tremblant

DU 18 JUIN AU 23 JUIN

Pour les résidents et résidentes de Mont-Tremblant, Brébeuf, Montcalm, Amherst, La Conception, Lac-Supérieur et Mont-Blanc

DU 23 JUIN AU 29 JUIN

Pour tous et toutes

PROGRAMME DE FORMATION

13 ANS
ET PLUS

- MÉDAILLE DE BRONZE (15h + examen)
- CROIX DE BRONZE (20h + examen)
- PREMIERS SOINS (16h)
- SAUVETEUR NATIONAL (40h)



PROGRAMME DE MISE EN FORME

ADULTES
AÎNÉS

EN PISCINE

- AQUAFORME 50 ANS ET + (55 min.)
- AQUA DYNAMIX (55 min.)

EN PLEIN AIR

- VITALITÉ 50+
- SUNSET YOGA



CET ÉTÉ, LANCEZ-VOUS SUR LA MAJESTUEUSE RIVIÈRE DU DIABLE!

Nouvelle mise à l'eau (sur la montée Ryan) pour accéder au parcours canotable de 20 km

- › Site de mise à l'eau sécuritaire
- › 20 places de stationnement
- › Entrée située face à l'intersection de la montée Ryan et du chemin Clément
- › Aire de détente et aire de pique-nique
- › Toilettes

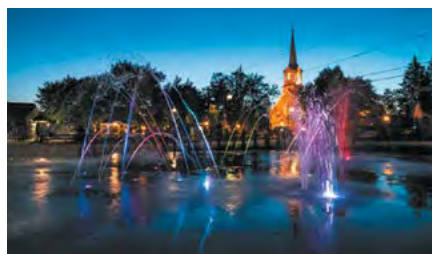
La carte du parcours canotable est disponible à villedemont-tremblant.qc.ca/canot, à l'hôtel de ville ainsi qu'aux bureaux d'accueil touristique.



Utilisez l'application mobile **ONDAGO** pour voir votre position en temps réel.

TROIS SITES DE JEUX D'EAU VOUS ATTENDENT À MONT-TREMBLANT CET ÉTÉ!

En cette période chaude et estivale, les jeux et les jets d'eau constituent une super activité familiale... tout à fait gratuite!



ESPACE PUBLIC

Il est maintenant possible de se rafraîchir grâce aux jets d'eau à l'Espace public! En soirée, ils s'illuminent et offrent un décor féérique.

📍 À l'angle des rues de Saint-Jovite et Labelle



PARC DE LA JOYEUSE-MARMAILLE

Situé sur la rue Proulx au centre-ville, ce parc propose une grande variété de modules de jeux, des aires de repos et des jeux d'eau!

📍 Rue Proulx



PARC DU VOYAGEUR

Les familles affectionnent ce lieu pour ses modules de jeux, dont le fameux bateau pirate et ses jeux d'eau pour le plus grand plaisir des enfants!

📍 875, rue Coupal, en bordure du parc linéaire

NOTE : Les jeux et les jets d'eau doivent être actionnés manuellement par les utilisateurs (Espace public – pastille, Joyeuse-Marmaille – bouton, Voyageur – champignon).

Consultez les cartes et conditions de sentiers sur TrailHUB avant de vous déplacer!

Avec l'application Web TrailHUB, consultez les cartes et conditions de sentiers pour la randonnée pédestre, le canot ou le kayak, la pêche et le vélo de montagne!

villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub

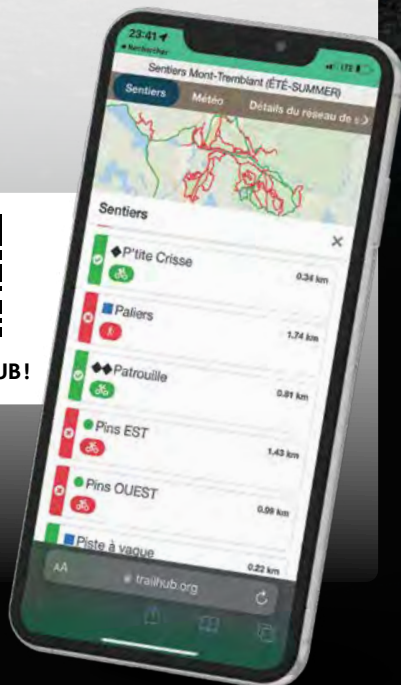
Pour recevoir les notifications importantes concernant les sentiers, créez votre compte et abonnez-vous à nos réseaux sur trailhub.org.

Appli Web

Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités, dont la géolocalisation sur carte, installez l'appli Web TrailHUB. Ne la cherchez pas sur AppStore ou GooglePlay : scannez le code QR ci-contre ou consultez villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub et suivez les instructions d'installation sur téléphone mobile.



Installez TrailHUB!



Plein air



SENTIERS
Mont-Tremblant

ACCÈS
GRATUIT
POUR TOUS
ET TOUTES!

RANDO, VÉLO, CANOT... NOS SENTIERS VOUS ATTENDENT!

Les conditions de sentiers peuvent être consultées via TrailHUB à villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub (plus d'informations ci-contre).

On peut également y signaler une situation anormale, telle qu'un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse.

DOMAINE SAINT-BERNARD

ACCÈS

L'accès aux sentiers est gratuit pour les détenteurs et les détentrices des cartes Accès ou Expérience +.

domainsaintbernard.org

539, chemin Saint-Bernard, Mont-Tremblant, 819 425-3588

SÉPAQ – PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

ACCÈS

Présentez votre carte Accès au poste d'accueil de la Diable ou au Centre de découverte pour recevoir gratuitement une carte d'accès annuelle à votre nom. L'émission de cette carte se fait uniquement à ces deux endroits. Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez consulter le site Internet de la SÉPAQ.

sepaq.com/pq/mot

3824, chemin du Lac-Supérieur,
Lac-Supérieur, 819 688-2281



Renouvelez votre carte en ligne

Lors de la création de votre carte, celle-ci s'est automatiquement liée à votre compte Sport-Plus, auquel vous avez accès à villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus. Si vous n'avez pas activé votre accès lors de la création de votre carte, veuillez communiquer avec nous au 819 425-8614 afin de faire activer votre accès.

Une fois connecté à votre compte Sport-Plus, vous pouvez renouveler directement votre carte, s'il n'y a aucun changement à votre dossier (par exemple, changement d'adresse).

Lors du renouvellement, vous devrez déposer dans votre compte, de façon électronique, les mêmes pièces d'identité et preuves de résidence que celles requises pour une nouvelle demande. La liste complète des pièces d'identité et des preuves de résidence acceptées se trouve à villedeumont-tremblant.qc.ca/acces.



Le renouvellement peut aussi se faire en personne dans un des points de service suivants :

- › Comptoir culture et loisirs au Complexe aquatique (635, rue Cadieux)
- › Bibliothèque Samuel-Ouimet (1145, rue de Saint-Jovite)
- › Bibliothèque du Couvent (1875, chemin du Village)
- › Réception de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

Circuit d'hébertisme

PARCOURS WHEELER DU DOMAINE SAINT-BERNARD

UN DÉFI QUI MARIE NATURE ET ENTRAÎNEMENT !

Ce parcours de 2 km qui contourne le lac Raynaud débute au Centre de la nature Wheeler. Il propose 10 stations d'exercices de différents niveaux d'intensité.



Répertoire des organismes communautaires

Un seul numéro pour nous joindre

819 425-8614



Service 24/7
bilingue

CLUBS SOCIAUX

- **AFEAS**
facebook.com/AfeasStJovite/
- **Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien**
facebook.com/Escadron-716-Laurentien-Public-100960458073121/
- **Club d'astronomie Mont-Tremblant**
astromt.org
- **Club de bridge de Mont-Tremblant**
rezzultat.com/fr/clubs/tremblant
- **Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant**
819 717-3401
- **Club ornithologique des Hautes-Laurentides**
lemoqueur.com
- **FADOQ – région des Laurentides**
fadoqlaurentides.org | 819 429-5858

CLUBS SPORTIFS

- **Association du hockey mineur Mont-Tremblant**
ahmmt.com
- **Club de natation Mont-Tremblant**
natationmont-tremblant.com
- **Club de patinage artistique de Mont-Tremblant**
cpamont-tremblant.com | 819 429-9318
- **Club de Rugby Football Mont-Tremblant**
mtrfcwebsites.wixsite.com/mtrfc_1
- **Club de ski de fond Tremblant Nordique**
tremblant-nordique.com | 819 687-8356
- **Club de vélo des 2 vallées (v2v)**
clubv2v.square.site
- **Club de vélo Mont-Tremblant**
velomonttremblant.com
- **Club Tri-Action de Mont-Tremblant**
triationtremblant.com
- **Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord**
ptittraindunord.com | 450 745-0185
- **Les Archers de Mont-Tremblant**
les-archers-de-mont-tremblant.com
- **Les Moucheurs EnDiablés**
moucheursendiables.com
- **Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant**
ultimatetremblant@gmail.com
- **Ligue de pétanque du Nord**
819 688-2835
- **Ski de fond Mont-Tremblant**
sfmt.info | 819 425-5588
- **Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant**
soccermonttremblant.ca | 819 430-7022

SPECTACLES, ART, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- **Le Chœur Tremblant**
choeurtremblant.com | 873 279-2848
- **Société du patrimoine SOPABIC**
sopabic-patrimoine.org | 819 717-4224

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **Centre d'action bénévole Laurentides**
cab-laurentides.org | 819 425-8433
- **Coopérative Le Repère**
cooplerepere.wixsite.com/cooplerepere
- **La Maison de la Famille du Nord**
maisondelafamilledunord.com | 819 425-5407
- **La Samaritaine de Mont-Tremblant**
lasamaritaine.ca | 819 429-5938
- **Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière**
tvcl.ca | 819 429-6655
- **Tornade jeunesse – Maison des jeunes**
tornadejeunesse.qc.ca | 819 425-8983
- **Université du troisième âge**
usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb
Pierrette Cardinal | 819 425-5427

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- **Alpha Laurentides**
ledcl.qc.ca/Alpha.html | 1 866 887-7335
- **Association de la fibromyalgie des Laurentides**
fibromyalgie-des-laurentides.ca
1 877 705-7766
- **Association des personnes handicapées Clair Soleil**
association-clairssoleil.com | 819 425-7447
- **Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides**
aphil.ca | 819 326-5202
- **Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides**
captchpl.org | 1 888 431-3437
- **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)**
lelan.org | 1 866 915-8484
- **Centre prévention suicide Le Faubourg**
cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553
- **Groupe jeunes adolescents en développement (JAD)**
groupejad.com | 819 774-1687
- **L'Écluse des Laurentides – Travail de rue**
ecluse.org | 819 421-0352
- **L'Ombre-Elle**
lombrelle.qc.ca | 819 326-1321
- **Nourri-Source secteur Mont-Tremblant**
nourri-source.org/fr/laurentides
1 866 948-5160
- **Palliacco**
palliacco.org | 819 717-9646
- **Parents Uniques des Laurentides**
parentsuniques.org | 819 324-1004
- **Société Alzheimer des Laurentides**
alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881
- **Tangage des Laurentides**
tangage.ca | 819 324-2261
- **Unité Toxi des Trois-Vallées**
ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819 425-5666

Restez branchés sur votre communauté !



Inscrivez-vous à l'infolettre
villedemont-tremblant.qc.ca

LE Tremblantois

Le Tremblantois est publié par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences et entreprises du territoire.

Tirage
7600 copies

Conception et réalisation graphique
LACOM inc.

Impression
Imprimerie Léonard

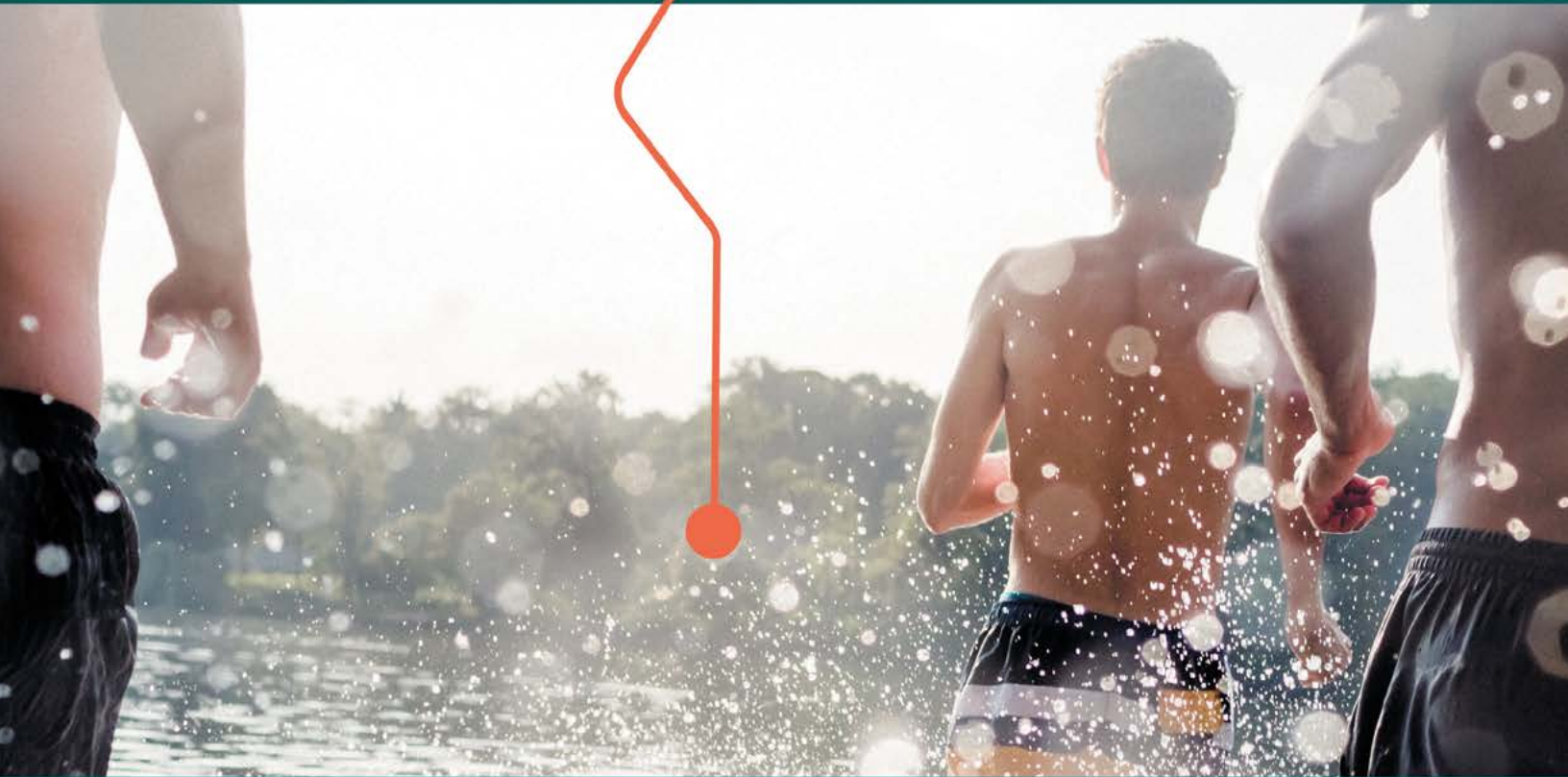
Rédaction et coordination
Service des communications
et des relations citoyennes

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec



Se rendre

du *pumptrack* au lac



C'est **gratuit**
sur toute la ligne.



BUS Mont-
Tremblant

BusMontTremblant.ca